



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 22 octobre 2020	Heure de départ	16 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp : 11 °C)		Venteux: 6 km/h (Sud-Est)	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	75/79
Total des paris mutuels	\$115,105			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Frenette, Ben	Stiff, AI (CAR)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

AVIS IMPORTANT à tous les professionnels du cheval :

Le site de l'iCAJO sera complètement non fonctionnel à partir de 12 h 01, le vendredi 23 octobre, jusqu'à 8 h 00, le lundi 26 octobre. Les licences ne pourront pas être :

- Mises à jour ni demandées.
- Dépôt de formulaires requis pour l'admissibilité :
 - Formulaires (Lasix) HPIE
 - Transferts d'entraîneur
 - Certificats de réclamation

Veillez vous assurer de remplir les conditions d'admissibilité requises sur le site de l'iCAJO, le jeudi 22 octobre.

- Sur l'avis du vétérinaire, "ARCHIES STAR" a été retiré de la Course 5, par son entraîneur (maladie).

Courses :

1. Le meneur du #5, "RAISING RUSTY", (Stephane Pouliot), a été reconnu coupable de ne pas avoir respecté la règle 22.03 (j)(vii) de la CAJO (défaut de se mettre en position et d'y rester derrière la barrière de départ) par le juge au départ. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de 1\$00 (SB 1094456). Rien à signaler.
2. Examen du bris du #1, "OHBABYWEFOUNDLOVE", (Tyler Jones), après le poteau de ¼ de mille. Aucune infraction. Le #1 se qualifie pour les bris. L'entraîneur en a été averti. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Examen du bris du #1, "DOSTAL ALLEY", (Emil Toth), avant le poteau de ½ mille. Lors du bris d'allure, le #1 cause une interférence au #8, "QUEENJANE BLUECHIP", (Tyler Jones). Aucun placement n'est requis comme le #1 est arrivé en 9^e position (la dernière). Rien à signaler.
7. Enquête et objection du meneur du #7, "BADSTORMANYPORT", (Tyler Jones), qui avait fait un bris avant le poteau de ¼ de mille pour une possible interférence du #1, "OSIRIS BLUE CHIP", (Guy Gagnon), qui avait gagné la course. Après l'examen de la vidéo et après avoir discuté avec les deux meneurs, il a été déterminé que le #1 était sorti du trou lorsque le #7 était rentré dans sa roue. L'objection a été rejetée. Le #7 a été signalé pour un bris pour cause d'interférence comme le bris avait été dû à une erreur de meneur. Mr Jones participera à un examen virtuel au sujet de cet incident. Rien à signaler.
Vidéo pour l'enquête : https://youtu.be/qP4TsZ1fU_U
8. Après la course, le #3, "GHIRARDELLI LINDY", a été examiné par le vétérinaire de la CAJO et placé sur la liste de vétérinaires à court terme (boiteux). Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune